

Quand allons-nous commencer à donner des réponses à ces questions qui appellent des remises en cause? Il est à espérer qu'il ne faudra pas un désastre majeur pour secouer notre inertie.

À la veille du quarantième anniversaire des Nations unies, il est approprié que chaque État membre réexamine son engagement vis-à-vis de la Charte des Nations unies. Ces anniversaire doit marquer le renouvellement de nos engagements face à l'avenir et non seulement célébrer le passé.

Il ne suffit pas de redire notre adhésion à la Charte. Les États membres doivent collaborer activement au renforcement du système des Nations unies. Le secrétaire général a exprimé l'espoir que, dans chacun d'entre eux, les penseurs les plus éminents se consacrent à cette tâche. Relevons le défi et posons les jalons de cette entreprise.

L'Association canadienne pour les Nations unies parrainera le 26 octobre une conférence de trente-cinq personnalités canadiennes. Cette conférence, la première du genre, aura lieu à Ottawa et aura pour objectif d'amorcer un examen des moyens visant à renforcer les Nations unies. Le premier ministre, M. Mulroney, et notre gouvernement entendent également demander aux parlementaires canadiens d'étudier cette question et de présenter des recommandations.

Comment pourrons-nous traduire les résultats de cette réflexion, dans chacun de nos pays, en une action collective qui renforce de façon concrète le système des Nations unies?

Au cours de la présente session, il nous faut, nous les « amis des Nations unies », accorder une attention prioritaire au recensement et à la mise en œuvre de moyens pratiques pour renforcer le système de l'ONU.

Si nous voulons déterminer ce qu'il faut faire pour renforcer le système des Nations unies, il nous faut d'abord dresser un bilan réaliste du passif et de l'actif.

Ainsi, il faut constater tout d'abord que le Conseil de sécurité est devenu de plus en plus inefficace. Nous reconnaissons tous que le Conseil n'œuvre pas dans l'abstrait. Il continuera de refléter les tensions mondiales. Toutefois, il ne faut pas que la détérioration des rapports entre ses membres permanents l'immobilise. Quelle que soit la crise, et quel que soit l'état des relations entre ses membres, nous devons donner au Conseil de sécurité les moyens de continuer d'être un forum de discussion.

L'an dernier, les membres du Conseil ont tenu une série de réunions privées afin d'étudier comment améliorer l'efficacité de cet organe. L'initiative semble toutefois s'essouffler. Il semble même que des options qui, de prime abord ne donnaient pas prise à controverse, aient été laissées de côté. C'est ainsi que l'on peut se demander pourquoi les membres du Conseil ne pourraient pas tenir régulièrement des sessions *in camera*, en présence du secrétaire général, afin d'étudier quel rôle ce dernier et le Conseil peuvent jouer dans la solution des différends qui ont déjà éclaté ou qui s'annoncent. Les réticences manifestées lorsqu'il s'agit de discuter n'ont pas leur place. Le Conseil de sécurité doit fonctionner, à tout le moins dans les coulisses, comme téléphone rouge multilatéral.

---